

# ACCAPAREMENTS DES TERRES : BOLLORE S'ENGAGE, LES COMMUNAUTÉS LOCALES ATTENDENT MAINTENANT LES ACTES

*Vendredi 24 octobre, lors d'une négociation à Paris entre le groupe Bolloré et l'Alliance des communautés riveraines des plantations contrôlées par le groupe, des engagements ont été pris pour résoudre les conflits fonciers locaux.*

Le groupe Bolloré a reçu les représentants de l'Alliance des riverains des plantations Socfin-Bolloré à l'hôtel le Méridien à Paris, ce vendredi 24 octobre. A l'issue d'une séance mouvementée, Marie Annick Darmaillac, secrétaire générale adjointe du groupe s'est engagée sur plusieurs points pour résoudre les conflits provoqués par les investissements fonciers de la Socfin, société luxembourgeoise dont Bolloré est l'actionnaire principal. L'absence des représentants de cette société, dont la présence était pourtant annoncée, a cependant semé le doute sur le sérieux des intentions du groupe français qui se présentait jusque-là comme « facilitateur de dialogue » entre les deux parties.

Les surfaces plantées des sociétés africaines de la Socfin sont passées de 87 303 à 108 465 ha entre 2011 et 2014, soit une augmentation de 24%. Ces expansions provoquent de graves conflits avec les populations riveraines. Des milliers de villageois ont été expropriés en Sierra Leone, au Cameroun, au Cambodge, en Côte d'Ivoire et au Liberia. En 2013, les communautés locales ont constitué une alliance internationale avec l'appui de l'ONG française [ReAct](#). Leurs représentants dénoncent les conditions d'acquisition de ces terres et le non-respect par les filiales de la Socfin des accords passés. « *Les autorités publiques ont été corrompues. Les gens qui ne voulaient pas céder leurs terres ont été menacés. Ceux comme moi qui ont protesté ont été emprisonnés*, explique Shiaka Musa Sama, représentant de des communautés de Malen en Sierra Leone. *Mais nous qui avons été traités en criminels, nous sommes désormais considérés comme des interlocuteurs légitimes*».



Extensions de la filiale de Socfin au Cameroun. ©Isabelle Ricq

Le groupe Bolloré a reconnu la demande de l'Alliance d'une expertise indépendante pour faire la lumière sur les conflits fonciers. Mais sur ce point comme sur la demande de l'alliance d'un échéancier pour les rétrocessions et les compensations prévues dans les accords passés, il attend la validation des dirigeants de la Socfin. Il s'est néanmoins engagé à lancer des espaces de négociation locale dans chaque pays et a accepté une nouvelle réunion internationale en 2015 pour faire le point sur les avancées effectives sur le terrain.



Les représentants de l'Alliance des communautés à la table des négociations

*"La reconnaissance par le groupe Bolloré des principes et accords violés par la Socfin représente une première avancée, se félicite Shiaka Musa Sama. Ils doivent maintenant revenir vers nous avec les réponses de la Socfin, dans un délai d'un mois. Mais au-delà, si nous n'avons pas de réponses, nous organiserons de nouvelles manifestations dans les plantations des cinq pays de l'Alliance. (...) Le dialogue engagé par Bolloré est toutefois encourageant et nous attendons désormais les actes."*

CONTACTS MEDIAS :

Emmanuel Elong, coordinateur de l'Alliance : 06 27 01 05 36  
Eloïse Maulet, ReAct : 06 38 01 25 94, [eloise.maulet@projet-react.org](mailto:eloise.maulet@projet-react.org)

Plus d'infos sur [www.projet-react.org](http://www.projet-react.org)

